



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 8 décembre 2016

### RÉSOLUTION N°2016 - 19

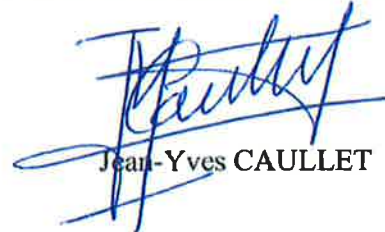
#### Fourniture de tracteurs forestiers

**Le Conseil d'administration,**

- vu le Code forestier, notamment son article D222-7, alinéa 15 ;
- sur rapport du Directeur général relatif aux marchés d'acquisition de tracteurs forestiers ;
- vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 26 octobre 2016 ;

Autorise le Directeur général à signer le marché d'acquisition de tracteurs forestiers avec la société AGCO – Valtra.

Le Président du Conseil d'administration



Jean-Yves CAULLET